Bulletin municipal d'informations

Naves infos

n°116
Novembre
2023



La centrale villageoise produit des kWh
P 8

Deux médecins s'installent
P 10

Stop aux plantes invasives
P 13

Une MAM en 2024
P 16

AGENDA

Jeudi 7 décembre
Conseil Municipal des jeunes
à 12h15

Vendredi 8 décembre
Conseil municipal
à 18h



Samedi 9 décembre
Formation compostage
de 10h à 12h - Site des Collemboles

Lundi 11 décembre
Commission des affaires scolaires
à 18h

vendredi 15 décembre
Remise des médailles au personnel
Arbre de Noël des enfants du personnel
à 18h

Dimanche 17 décembre
Marché de Noël
Salle du Pré Bourru

Jeudi 21 décembre
Réunion des associations à 18h

Vendredi 5 janvier
Vœux de la municipalité
Salle du Pré Bourru à 18h

Permanence des élus en mairie
Tous les lundis
Michel Merckx, adjoint aux affaires scolaires.

Tous les jeudis,
Anne-Marie Brunerie, adjointe déléguée au suivi des transitions alimentaires, énergétiques, à l'économie, aux liaisons douces et à l'organisation des services de santé

Les samedis de 9h30 à 11h30
régulièrement : 1 à 2 élus maire / adjoints / délégués

Et sur rendez-vous,
Fabienne Latour-Leyrat, Gérard Capel et Geneviève Seignolles

Naves infos N°116
Novembre 2023
Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves
Directeur de la publication : Hervé Longy
Comité de rédaction : Fabienne Latour-Leyrat
Crédit photos : les associations, Mairie de Naves, DR
Couverture : DR
Mise en page : Com sur un Plateau
Impression : Les Imprimeurs Corréziens
1200 exemplaires

Vos adresses utiles

Mairie
Tel : 05 55 26 60 16
mairiedenaves@gmail.com
www.naves19.fr
Facebook/naves19

Horaires d'ouverture
Lundi – mercredi - jeudi :
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Mardi 8h30 à 12h / mardi de 14h à 17h, uniquement sur rdv,
Vendredi 8h30-12h et de 13h30 à 18h30. Samedi 9h à 12h

Agence postale communale
Lundi et jeudi 9h à 12h et de 14h à 16h30 ; Mardi et Mercredi 9h à 12h ; Vendredi 9h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 9h30 à 11h30

Médiathèque
Tel : 05 55 26 14 01
mediathequedenaves@gmail.com
facebook.com/Médiathèque-de-Naves
Horaires d'ouverture
mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h ; Mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h ; Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

Déchetterie
La Coutausse
Téléphone : 05 55 27 86 74
mail : gestiondesdechets@tulleagglo.fr
Horaires d'ouverture
lundi au samedi : 9h - 12h et 14h - 18h. Fermée le mardi

Pour réserver une salle, contactez la mairie.
Salle des St-Martial (180 places)
Toute réservation implique l'application stricte du protocole sanitaire COVID-19.

ÉDITO



Un été festif à Naves : la fête de l'école et des associations, le repas du sanglier, la randonnée de l'ANCV, la bourse d'échange des minéraux et des fossiles, l'exposition du canari club de Tulle Naves, la première foire bio et les neuf marchés festifs des producteurs de pays ont connu un vif succès. L'été a été également marqué par les huit réunions participatives pour lesquelles vous avez été nombreux à venir échanger. Ces moments de convivialité ont été possibles grâce aux huit familles qui nous ont accueillis dans leurs granges.
Commencées ce printemps, amplifiées cet été, les différentes interventions de spécialistes sur la flore ou la faune ont attiré petits et grands pour (re) découvrir une partie de la biodiversité et cela continue cet automne.
Comme chaque année, le mois de septembre est marqué par la rentrée scolaire. Avec 166 élèves, nous conservons nos huit classes, mais les classes maternelles sont bien loin de faire le plein et la prochaine rentrée scolaire risque d'être frappée par une fermeture. Il faut que nous nous mobilisions dès à présent pour attirer de nouveaux élèves. Pourtant notre école reste dynamiqe, avec la participation des classes à de nombreux projets comme l'aire terrestre éducative sur l'espace Laurent Lenoir, le projet "ma cour idéale", la mise en place d'un conseil municipal des jeunes. Cette élection pour laquelle nos élèves de l'élémentaire se sont fortement mobilisés nous montre un bel exemple démocratique. Plus que jamais, et eu égard aux évènements dramatiques nationaux de ces dernières semaines, nous devons réaffirmer que l'Ecole de la République est un sanctuaire, un des socles de notre société qui doit un être un lieu privilégié d'apprentissage de la démocratie. L'école poursuit sa rénovation : cette année nous avons rénové le réfectoire avec deux objectifs : obtenir une meilleure acoustique et un meilleur confort thermique.

Grâce au travail entamé par le collectif santé Lagraulière Saint-Clément Naves, deux jeunes femmes médecins s'installeront dès janvier sur à Naves. Pour faciliter leur installation, nous rachèterons le cabinet médical du Docteur Chaumeil. Je compte sur vous pour leur réserver un bel accueil. Bien entendu, nous pouvons être fiers de ce dénouement heureux, mais il faut que le collectif reste mobilisé pour amplifier l'attractivité.

Comme l'année précédente, lors des réunions participatives, la vitesse des automobilistes a fait débat. Avec l'aide des services de l'agglo et des services techniques, nous avons réalisé des travaux d'aménagement sécuritaire dans la rue des arènes et à Bel Aspect. Outre le traditionnel entretien des 53 km de routes et des 12 km de chemins ruraux, les services techniques réalisent les travaux au centre équestre pour : d'une part accueillir une Maison des Assistantes Maternelles (MAM) dès le premier trimestre 2024 et d'autre part aménager un nouveau club house, un bureau et des sanitaires au niveau du manège et des écuries. La mise en place d'une clôture autour du stade sera également réalisée par les services techniques. Avant la fin de l'année, l'état demande à chaque commune de déterminer des zones d'accélération énergétique pour toutes les énergies renouvelables. Nous avons besoin de vous pour que ces zones répondent à vos attentes. Faites-nous remonter vos projets ! Toutefois, concernant les projets sur des parcelles agricoles pour de l'agriphotovoltaïsme ou du solaire au sol, l'autorité force de proposition est la chambre d'agriculture.

Enfin, début 2024, Naves attaquera son recensement, réservez le meilleur accueil aux agents recenseurs.

Bonne lecture

Hervé Longy, Maire

Coup d'oeil dans le rétro

Opération broyage réussie !



Du 16 au 27 Octobre, l'opération broyage chez les particuliers a été renouvelée, permettant la transformation des déchets verts en broyat utile dans les jardins. Ce service rendu aux habitants est possible grâce au prêt du broyeur par l'Agglo, mais surtout grâce au travail des agents des services techniques que nous remercions tout particulièrement. Cette action vise à débarrasser vos jardins des résidus de taille de haies ou de branches. Bien sûr, elle ne peut pas se substituer au travail d'entreprises d'élagage, le volume généré étant alors beaucoup trop important. C'est pourquoi, il est demandé de ne pas mettre trop de résineux, de ne pas dépasser un diamètre de branche de 8 cm et de regrouper les branches dans un endroit facilement accessible pour le camion. Le broyat peut être conservé par le particulier ou récupéré par les services techniques qui en feront bon usage sur la commune. Prochaine opération vers le mois de Mars !

La Rando'Net, succès au rendez-vous !



Un franc succès pour l'édition 2023 de la Rando'Net. Plus d'une trentaine de petits et grands pour ramasser, tout en randonnant, les déchets sur notre commune. Bien qu'il s'agisse de la troisième édition, la tâche n'était pas plus aisée que les deux précédentes ! Mais la ténacité sans faille de notre équipe de « rando-nettoyeurs » n'a pas faibli. Les élèves présents du groupe scolaire Marcel Estrade se sont vu récompenser pour leurs compétences éco-citoyennes et civiques, par la validation d'une épreuve de leur carnet du Civisme. Comme de coutume, cet événement s'est terminé par un casse-croûte offert par les élus de la commune.
Un grand MERCI à tous les participants et merci à tous de veiller à ne pas laisser traîner vos déchets.



Conférence

Fabien Loubignac, archéologue plongeur de la DRAC Nouvelle Aquitaine a subjugué une soixantaine de personnes lors de deux heures passionnantes.

Le lancement de la saison de Tintignac s'était ouvert ce samedi 1er juillet sur le thème de la technologie au service de l'archéologie, avec bien sûr le site de Tintignac en ligne de mire. La sécheresse a bénéficié à la détection depuis le ciel et, après analyse des images, un nouveau bâtiment de 82m de long a été découvert sur un des terrains à proximité du site de Tintignac. C'est probablement une marque d'entrée de la ville ! Photogrammétrie, lasergrammétrie LiDAR, prospection géo-radar, ... sont autant de techniques qui rendent la prospection pédestre lente. A cette occasion, il a été rappelé, en présence de la Gendarmerie, que depuis la loi du 7 juillet 2016, tout bien archéologique mobilier ou immobilier appartient à 100 % à l'État.

Coup d'oeil dans le rétro

Fête de l'école et forum des associations



Les jeunes artistes sur scène : le vendredi 30 juin, les enseignants aidés par le personnel municipal ont organisé la fête de l'école autour de musiques et chorégraphies originales. Ces artistes talentueux ont enchanté parents, familles et amis, venus en nombre ! Pour leurs derniers jours à l'école de Naves, les CM2 ont pastiché une célèbre chanson devenue «le dernier jour à l'école». Déjà un peu de nostalgie ? L'association des parents d'élèves de l'école de Naves a complété ce moment en offrant la première calculatrice aux futurs élèves de 6e. La fête s'est poursuivie sur l'esplanade Joséphine Baker autour d'un verre ,avec pizzas et animations offertes par les associations.

Des activités culturelles et sportives pour tous

À la suite de la fête de l'école du 30 juin, sur l'esplanade Joséphine Baker, les associations ont présenté leurs activités, accompagnées de démonstrations qui ont ravi petits et grands. Nav'y Danse a entraîné le public sur la piste de danse. Cali Loisirs Créatifs Naves et l'Entente des Basses Monédières (tennis de table) ont permis aux amateurs de tester leurs centres d'intérêt. De même, le mur d'escalade du village olympique a eu un franc succès. Des rencontres ont eu lieu avec des associations telles que Les Chandarers du Pays de Naves, Rencontres et dédicaces, Nav'Art Vitrail, l'association Aérogym, la Maison du Patrimoine, le club de sable, l'école de rugby NSL ... et bien sûr Naves Animations qui organise tout l'été les marchés de producteurs de pays. Merci aux bénévoles pour leur présence et leur implication tout au long de l'année.





Les marchés festifs du mercredi font le plein à Naves

Cette année, neuf marchés de pays se sont tenus tous les mercredis en juillet et août 2023. Plus encore que les années précédentes, les marchés de pays à Naves ont connu un vif succès. Il n'y a qu'à en juger par le nombre de personnes de tous âges qui viennent déguster les bons produits de nos agriculteurs, boire un verre, danser, manger une crêpe. Le jour du tir du feu d'artifice, nous avons atteint des records d'affluence avec plus de 2000 personnes. Soulignons également que deux producteurs sont navarrois : les jardins d'Alice et Sophie (pain, légumes, fruits et sandwich) et le Rucher des Riris (miel, pain d'épices, glace au miel). Remercions tous les bénévoles des 19 associations qui, bien souvent travaillent le lendemain, et ne ménagent pas leurs efforts pour que les différents événements soient conviviaux et festifs. Pour l'année prochaine, il faut que nous réfléchissions à un retour rapide des festivaliers chez eux, afin de ne pas importuner les habitants du centre bourg. Devoir mettre fin à ces soirées festives serait un crève-cœur, mais nous ne pouvons pas fermer les yeux devant les agissements de certains qui mettent leur vie en danger. Nous serons donc particulièrement vigilants sur ce point.

Le marché bio : un premier essai transformé



Le dimanche 16 juillet, Agrobio19 dont le siège social est à la Croix Blanche avait choisi l'esplanade Joséphine Baker pour organiser la première foire bio du pays de Tulle. 35 exposants étaient au rendez-vous, permettant aux visiteurs de composer un repas complet en choisissant légumes, viandes, fromages, laitages, fruits et miels. Un dessert original faisait redécouvrir la culture culinaire d'antan : la bugne limousine. L'artisanat était également bien représenté avec des plantes séchées, des chemises en coton du Népal, des produits pour le bien être. Une seconde édition devrait associer les élèves du lycée agricole Edgard Pisani.

Travaux sur la commune

Un trafic sécurisé et régulé à Bel aspect et rue des Arènes



Beaucoup d'entre vous et particulièrement les riverains nous avaient alertés sur l'intensité du trafic et les vitesses excessives. L'installation du radar pédagogique a conforté ces constatations. Avec l'appui des services de l'Agglo et du département, deux projets avaient été discutés pour réaliser des aménagements sécuritaires. Le but premier était d'augmenter la sécurité de tous les usagers de Bel Aspect et de la rue des Arènes, notamment en abaissant la vitesse des automobilistes. Des aménagements provisoires ont permis de tester des dispositifs sur Bel Aspect : deux coussins berlinois ainsi que des sens prioritaires ont été installés. Le département a insisté pour que le carrefour sortant sur la RN 1120 soit mis aux normes, avec notamment l'abandon de la voie de décélération. Des aménagements avec des bordures permettent de mieux matérialiser la route au niveau des récoltes locales. Tulle Agglo a financé ces travaux. Au niveau de la rue des Arènes, nous voulions faire un chemin piétonnier qui permettrait de rejoindre la Croix Blanche, le lotissement des Bruyères et du Bois Foirail au centre bourg. Les services de l 'Agglo ont étudié ce projet. Les services techniques ont réalisé cet aménagement qui se compose d'un chemin piétonnier balisé et bientôt de deux rétrécissements de chaussée, avec coussins berlinois. Un trottoir relie la rue au cimetière sur une centaine de mètres, des passages piétons ont également été réalisés. Le département, ainsi que le dispositif France Amende ont subventionné ces aménagements.





Routes

Lors des réunions de quartiers, bon nombre d'entre vous nous ont signalé des vitesses excessives d'automobilistes et nous ont demandé de prendre des mesures pour les abaisser. Les routes, selon leurs situations, relèvent de la compétence du département, de l'agglomération ou de la commune. A chaque fois que nous sommes saisis, nous émettons une demande auprès de l'autorité compétente. Une étude du taux d'accidentologie, du flux et des vitesses moyennes est réalisée. Au terme de cette étude, l'autorité compétente propose une solution, si elle le juge utile et faisable.

Travaux sur la commune

Aménagement des chemins communaux

La commune de Naves poursuit sa réhabilitation des chemins communaux. Actuellement les services techniques ont réaménagé les chemins situés à « La Geneste » et « Au Mas ». D'autres suivront





Installation d'un nouveau jeu

De nombreuses demandes avaient été remontées afin que nous étudiions le développement de l'aire de jeux derrière « Carrefour Express ». Le montage et l'aménagement de cette balançoire ont été réalisés par les services techniques conformément aux exigences fournisseurs. La réception du jeu a été ensuite réalisée et validée par l'organisme de contrôle.



Les centrales villageoises poursuivent leur développement



Assemblée Générale à Naves

Le 24 juin dernier, la commune de Naves a accueilli l'Assemblée générale de la SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze (CVECC). Cette AG s'est tenue dans un lieu symbolique, sous la première centrale photovoltaïque installée par la SCIC, à la salle du Pré Bourru. Outre les classiques bilans et perspectives, cette AG a permis d'accueillir les nouveaux sociétaires, désormais au nombre de 163, pour un capital social de 96900€. Chiffres qui placent CVECC dans le premier quart national des Centrales Villageoises en termes de nombre de sociétaires, symbole du dynamisme de cette société coopérative que nous avons contribué à faire émerger.

Inauguration de la centrale photovoltaïque de la salle multi-activités



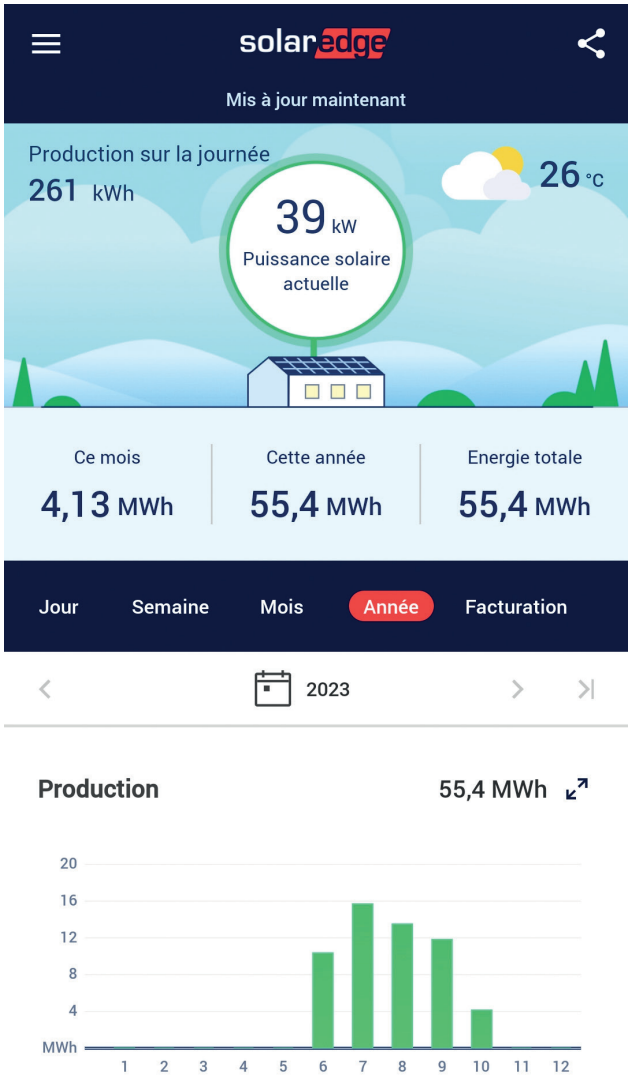
A l'issue de l'Assemblée Générale, la centrale photovoltaïque de la salle multi-activités a été inaugurée. En présence de Michel Breuilh, Président de Tulle Agglo, Eric Bellouin, vice-président de Tulle Agglo, Anna Rol, représentante du Crédit agricole Centre France, et Tristan Girerd représentant de la société Girerd ENR, Hervé Longy, Maire de Naves et Clément Vernédal Président de la SCIC-SAS Centrales Villageoises Energies Cœur de Corrèze ont retracé l'histoire de ce projet, de l'idée début 2020, jusqu'à cette inauguration. Le Président de Tulle Agglo en a profité pour annoncer l'entrée de Tulle Agglo au capital social de la SCIC-SAS, montrant un soutien important à ce projet. Tulle Agglo rejoint ainsi les 11 communes (dont Naves) déjà sociétaires.

Des premiers mois prometteurs pour la centrale photovoltaïque

Mise en service en juin, la centrale photovoltaïque de la salle multi-activités du Pré Bourru a produit ses premiers kWh. Juillet, août et septembre, premiers mois de fonctionnement de la centrale ont tous connu une production supérieure aux prévisions. La moitié de la production prévisionnelle de l'année a été réalisée lors des 4 premiers mois de fonctionnement. D'ores et déjà, 4 tonnes d'émission de CO2 ont été évitées, soit l'équivalent de 13 arbres plantés.

En route vers l'autoconsommation

Le conseil coopératif est en train de travailler sur une opération d'autoconsommation. L'aboutissement de ce travail permettra, à la centrale photovoltaïque de la salle du Pré Bourru, de fournir en électricité une grande partie des besoins de l'école Marcel Estrade, du centre équestre, du stade et de la mairie. Produite ici, consommée ici, cette opération dans une période d'augmentation des coûts de l'énergie permettra de faire diminuer la facture énergétique de la commune, tout en évitant les pertes dues au transport de l'électricité.



Les réunions publiques de l'été

Les réunions participatives ont repris et, de Juin à Septembre, 8 secteurs ont été visités. 450 personnes ont ainsi participé à ces réunions avec une médaille pour le secteur de Facherivière qui a comptabilisé près de 80 personnes ! Un grand merci aux hôtes qui, encore cette année, nous ont accueillis dans des sites insolites, de magnifiques granges rendant ces regroupements plus conviviaux que dans le lieu administratif habituel des réunions. Un accueil toujours chaleureux qui permet aussi aux nouveaux habitants de prendre contact avec leurs voisins, leurs élus et le climat local.

Divers thèmes ont été abordés et, parmi les revendications des citoyens, les notions de sécurité et de vitesse sur les routes. La restauration des pistes y figurait aussi, ainsi que l'éclairage public en certains lieux. Le passage entre l'école et l'église mériterait pour certains un aménagement pour sécuriser les piétons.

Rendez-vous en 2024 ! Et si vous disposez d'un local susceptible d'accueillir ces réunions et que vous y soyez favorables, vous pouvez nous en faire part.


Le bourg


Peyrelevade


Le Maugein


Les Bruyères


Cueille


Facherivière


Les Vergnes

450

Personnes ont participé aux réunions

La relève est assurée

Après 40 ans d'exercice médical sur Naves, au service des habitants, Jean Marie Chaumeil va prendre une retraite bien méritée. L'inquiétude hantait tous ses patients mais aussi les élus, conscients des difficultés à recruter de nouveaux médecins généralistes, dans la conjoncture actuelle.


De gauche à droite : Chloé Vialle et Marie Guitton

Or, c'est avec un énorme plaisir et un soulagement indescriptible que nous allons accueillir deux charmantes jeunes femmes, Chloé et Marie.

Elles vont donc succéder au Dr Chaumeil début Janvier. Elles exerceront en mode libéral et prévoient un secrétariat pour répondre aux appels et accueillir les patients. La secrétaire, déjà recrutée, débutera ses activités le 8 Janvier 2024.

Chloé Vialle est originaire de Chameyrat. Elle habite Saint Germain les Vergnes, est maman de deux enfants et fait des remplacements depuis 5 ans. Elle était sollicitée de toutes parts mais a finalement opté pour Naves, la rencontre avec Marie l'ayant convaincue qu'elles avaient la même vision de la médecine et qu'elles pouvaient construire leur avenir professionnel ensemble.
Marie Guitton était installée à Saint Yrieix la Perche. Habitant Orliac de Bar, les trajets étaient importants. L'arrivée d'un petit enfant l'a convaincue de se rapprocher de son lieu d'habitation.

Ces deux jeunes femmes ont donc un bagage professionnel déjà conséquent. En plus de leurs compétences, elles ont l'avantage d'être très sympathiques. Nul doute que leur intégration à Naves va se faire sans problème. Souhaitons-leur la bienvenue et remercions-les de tout cœur pour leur choix !

Atelier mémoire à Naves avec l'Asept Limousin

L'Asept du Limousin en partenariat avec la commune de NAVES a organisé un atelier PEPS EUREKA (programme d'éducation et de promotion de la sante EUREKA).

Celui-ci a lieu le mardi matin de 10h à 12h depuis le 5 Septembre. Ce programme permet à toute personne de plus de 55 ans d'acquérir des informations sur la stimulation et l 'entraînement des fonctions cérébrales.
Cet atelier conduit les participants à prendre conscience que le fonctionnement de la mémoire est lié à de nombreux facteurs.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse basée sur le partage de chacun que la commune de NAVES a accueilli 12 personnes.



Innovation pour le jardin partagé

Innovation cette année une lasagne en permaculture à été réalisée par les bénévoles. Un apéro dinatoire avec les benevoles a eu lieu le vendredi 23 juin. Tous les volontaires sont les bienvenus pour continuer l'aventure l'an prochain. Pour tout renseignement vous pouvez contacter Karine Parlange au 07 87 09 87 30









Le compostage, nouvelle obligation



Janvier 2024 va voir l'obligation de mettre à disposition des citoyens une méthode de tri des déchets verts.
Dans ce but, nous avions anticipé et nous vous proposons, grâce à l'aide de bénévoles dévoués, un site de compostage collectif, le site des Collemboles sur l'esplanade Joséphine Baker.
D'abord accessible grâce à un code obtenu après inscription, ce site est maintenant en libre accès pour faciliter son usage à tous.
Cependant, quelques erreurs d'utilisation sont apparues récemment, pouvant engendrer de mauvaises odeurs et un mauvais résultat de compost.
Les bénévoles sont là le samedi matin de 11 h à 12 h pour répondre à vos questions, vous guider dans l'utilisation de ce site ou vous donner des conseils pour un compost personnel. Voici les conseils qui ont été rajoutés sur le site et qu'il est très important de respecter
Par ailleurs, Karine Henrion, maître composteuse à l'agglo, va organiser des journées de formation au compostage et notamment une sur Naves le samedi 9 décembre. A l'issue de cette formation, les participants se verront offrir un kit gratuit de compostage.
Le nombre de participants étant limité, vous pouvez d'ores et déjà vous préinscrire en appelant le secrétariat de la mairie : 05 55 26 60 16

L'atlas de la biodiversité, ça continue



Ces derniers mois, grâce à nos spécialistes naturalistes, nous avons pu observer, découvrir de nouveaux taxons, ouvrant ainsi les yeux sur ces merveilles de la nature qui nous entourent.

Ainsi, en Juillet, Julien Barataud nous a entraînés dans ce monde des insectes de prairies, découvrant les merveilleuses couleurs des ailes des criquets, les criquets noir ébène «à la rasta », les sauterelles Ruspolie à tête de cône ou conocéphales gracieux. Samedi 9 septembre, nous nous sommes intéressés aux reptiles. Cet exposé brillamment orchestré par Mélaine Besson du GMHL (Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin) nous a informés sur leur dynamique globalement à la baisse.



Mélaine nous a présenté les différentes espèces rencontrées en limousin, expliqué leur cycle de vie et les méthodes pour protéger ces espèces, par des actions concrètes localisées, création de sites de pontes et d'hibernaculum, plantations de haies, préservation des habitats. Une belle occasion de regarder autrement ces habitants de notre planète qui font souvent l'objet de craintes et de phobies. Les oiseaux avec la LPO n'étaient pas en reste et une observation des oiseaux migrateurs a été organisée le 14 Octobre au belvédère. Elle s'est accompagnée d'une exposition à la médiathèque sur ce sujet, du 10 au 28 octobre, exposition dont ont pu bénéficier des élèves de l'école Marcel Estrade. L'exposé sur les plantes invasives a attiré un public nouveau.

Laurent Chabrol du CPIE nous a permis de prendre la mesure de cette problématique, la prolifération de ces plantes induisant la disparition des espèces locales. L'intérêt suscité a justifié un article spécifique dans notre journal. Les actions de sensibilisation, partie majeure de l'atlas de biodiversité se poursuivent. Vendredi 6 octobre, les élèves de 1ère de la section aide à la personne ont pu assister à une présentation de l'ABC de Naves à la mairie.

Ils ont également pu participer à une visite du site de compostage des collemboles. La collaboration avec le lycée se poursuivra bien sûr et des actions sont déjà prévues, notamment dans l'élaboration d'un sentier de biodiversité qui fait partie de nos priorités.







Plantes invasives, méfiez-vous !

Les espèces exotiques envahissantes sont considérées aujourd'hui comme la cinquième cause d'affaiblissement de la biodiversité après les différentes pollutions, et de même importance que les conséquences du changement climatique.
En France, on estime que les espèces venues d'ailleurs représentent à peu près 10 % de la flore nationale et près de 1/3 de la flore de Nouvelle-Aquitaine.



Définition : Une plante exotique est une plante qui a été introduite (volontairement ou non) dans un autre territoire que son territoire d'origine. Elle est qualifiée d'envahissante quand elle se propage sur de vastes surfaces et qu'elle impacte l'environnement où elle est implantée, comme la perte de biodiversité locale. Pour mesurer cette qualification, il existe deux échelles : l'échelle de Lavergne qui permet d'évaluer le niveau de présence d'une plante dans l'environnement et la cotation Weber et Gut qui évalue le risque envahissant d'une espèce végétale.

Pourquoi en parler ? Ces plantes entrent en compétition avec les espèces locales territoriales, ce qui réduit la diversité locale (flore et faune associée à la flore). Les espèces exotiques envahissantes ont des caractéristiques propres : elles ont une grande production de graines, une croissance rapide et une multiplication végétative importante. Elles s'implantent dans des milieux propices souvent perturbés ou délaissés, des milieux connectés (bords de route, berges de rivières, ...) favorisant leur dispersion.

Ces espèces sont généralement moins compétitives que les espèces locales. Une absence de prédateurs favorise leur prolifération. Ces plantes ont de nombreux impacts notamment sur la santé humaine, certaines sont hautement allergisantes comme l'Ambroisie à feuille d'armoise, elle est aussi à l'origine de conjonctivite, rhinite, asthme, urticaire et eczéma. D'autres sont toxiques pour les animaux comme le Séneçon du Cap qui est toxique pour les chevaux. Les espèces exotiques envahissantes ont également un impact sur la qualité sanitaire des récoltes (graines de Datura sur les récoltes de sarrazin par exemple). Plusieurs de ces espèces sont réglementées (interdiction d'utilisation de vente ou achat etc.). Pour se renseigner sur ces espèces, consulter le site du Centre national de ressources sur les espèces exotiques de l'UICN : https://uicn.fr/especes-exotiques-envahissantes/

Voici quelques espèces exotiques envahissantes que l'on peut retrouver chez nous :

Ambroisie à feuille d'armoise (Ambrosia artemisiifolia)

C'est une plante annuelle originaire d'Amérique du Nord. On peut l'observer à partir du mois de mai jusqu'au mois de novembre. Elle commence à fleurir à la mi-août jusqu'au mois d'octobre.

On peut la retrouver dans des milieux régulièrement perturbés par l'homme (friches, bords de routes, cultures, chantiers...). C'est une espèce opportuniste qui ne supporte pas la concurrence d'une végétation dense. Il ne faut pas la confondre avec l'armoise commune (Artemisia vulgaris). Pour la gestion de cette espèce, un arrêté préfectoral fixant les modalités de surveillance, de prévention et de lutte contre les ambroisies a été promulgué le 30 mai 2022 en Corrèze. Les principales dispositions de cet arrêté sont les suivantes :

- La création d'un réseau de lutte et de surveillance ;
- La création d'un comité de coordination pour établir le bilan de la saison et définir les orientations de lutte contre les ambroisies et le programme d'action pour la saison suivante ;
- La mise en place d'un réseau de référents communaux pour participer à la surveillance et informer les personnes concernées des mesures de lutte pouvant être appliquées sur leurs terrains ;
- L'obligation de mettre en œuvre les mesures permettant de lutter contre les ambroisies : élimination (arrachage, fauchage, tonte...) des pieds d'ambroisie avant pollinisation et grenaison ;
- L'obligation applicable sur toutes surfaces du domaine public comme privé, les ouvrages linéaires tels que les voies de communication, les terrains des entreprises (agriculture, carrières notamment) et les propriétés de particuliers ;
- L'élimination non-chimique de l'ambroisie est à privilégier. Si vous croisez un pied d'ambroisie, vous pouvez l'arracher si celui-ci n'est pas en fleurs avant le mois d'août. Si le pied a déjà des graines, il faut l'emballer dans un sac puis l'arracher, il est préférable de brûler le pied après (dans votre barbecue par exemple). Attention : Ne surtout pas arracher un pied en fleur, le pollen est hautement allergisant.



Herbe de la pampa (Cortaderia selloana)
Plante herbacée formant des touffes pouvant atteindre 3 à 4 m de haut. Elle fleurit à partir du mois de septembre jusqu'au mois de décembre. Elle forme de petites fleurs blanches regroupées en grappe, cela forme un « plumeau ». Elle se trouve dans des milieux littoraux (dunes, falaises), en bord de route et dans les terrains vagues. C'est une espèce que l'on retrouve beaucoup dans les jardins, il faut faire attention à ce que la dissémination des graines ne la multiplie pas dans les milieux naturels. L'arrachage de cette plante se fait à l'aide d'une mini-pelle.



Raisin d'Amérique (Phytolacca americana)
Plante herbacée vivace, elle peut atteindre jusqu'à 2,5m de haut. On peut l'observer à partir du mois d'aout jusqu'au mois de novembre. Elle fleurit au mois de juillet jusqu'en aout et ses fruits ressemblant à des baies pourpres à noires sont visibles en septembre et en octobre. Il faut essayer de l'arracher avant qu'elle ne devienne trop grande et que ses racines ne soient trop profondes. Si c'est le cas, il faut casser le système racinaire avec une pelle. Pour la gérer la collecte des fleurs avant la formation des fruits est une solution pour éviter sa propagation. Vous pouvez ensuite laisser les fleurs sécher sur place, il n'y pas de risque de dissémination. Attention : les fruits et les feuilles sont toxiques !!!!!!

Renouées asiatiques



(Reynoutria japonica, R. sacchalinensis et l'hybride R. x bohemica)
Plantes herbacées vivaces pouvant atteindre 1 à 4,5 m de haut. Elles s'implantent dans des milieux frais assez riches en azote : berges des cours d'eau, fossés et milieux régulièrement perturbés par l'homme. Il est difficile de se débarrasser de la Renouée, on peut essayer de la couper et de la déraciner, mais elle se multiplie par la fragmentation de ses tiges et de ses racines. Il faut quand même essayer de la contenir pour éviter qu'elle ne se propage.



Jussie à grandes fleurs (Ludwigia grandiflora)
Plante vivace aquatique pouvant s'implanter jusqu'à 2-3 mètres sous la surface de l'eau. Elle peut se trouver aussi sous forme terrestre. Elle fleurit de juin à septembre.
Elle se trouve dans des eaux stagnantes ou faiblement courantes, zones humides, berges et prairies humides. La prolifération de la plante entraîne une modification du fonctionnement des écosystèmes et de leur équilibre biologique.
En effet, en l'absence de prédation naturelle et par leur grande capacité à croître et se multiplier rapidement, la Jussie peut prendre la place des autres végétaux. Cela entraîne une accélération du comblement du milieu par accumulation de litière produite par la plante, d'autant plus importante que la Jussie freine les flux hydrauliques et joue un rôle de filtre qui provoque une accumulation de matière organique. Le commerce, l'utilisation et l'introduction dans le milieu naturel de la Jussie à grandes fleurs sont interdits par un arrêté du 2 mai 2007. Pour l'éliminer, on peut l'arracher à la main ou mécaniquement.

Qui contacter ?
Si vous trouvez une plante exotique envahissante, vous ou en dehors vous pouvez contacter la mairie ou contacter le CPIE de la Corrèze qui se charge de la centralisation des observations et de diffuser des conseils de gestion.

Contact :

ABC de Naves
Mail : abc.naves@gmail.com

CPIE de la Corrèze
Adresse : 6 rue de l'Eglise, Neuvic, France
Téléphone : 05 55 95 93 79
Mail : contact@cpiecorreze.com
Facebook de l'Observatoire régional des plantes envahissantes du Limousin : https://www.facebook.com/profile.php?id=100068514491284

Le Syndicat de l'eau sur le web



Les 13000 abonnés du syndicat de l'eau peuvent, depuis un accès simple et rapide, accéder à des informations utiles : sur le syndicat, sur les dernières actualités comme les travaux en cours sur le réseau, sur leur demande d'abonnement, de raccordement et aussi pour la mise en place d'un prélèvement automatique ou encore sur le paiement des factures en ligne.

De même, ils trouveront des conseils pour utiliser de façon raisonnée la ressource en eau, protéger leurs canalisations contre le gel, éviter le risque de fuites ou les repérer. Abonnez-vous à la lettre d'information et recevez le bulletin par mail.

Pour tout contact par téléphone, vos conseillers sont disponibles du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 au 05.55.27.89.77. https://www.spdfv.fr

Rentrée au Lycée Edgard Pisani



Plusieurs nouveautés à l'occasion de cette nouvelle rentrée scolaire : une nouvelle directrice, Dominique Culerier, une nouvelle CPE, Camille Scavardo, une nouvelle responsable d'antenne du CDFA, Céline Perrin et une nouvelle animatrice du centre équestre, Fanny Lescarcelle. Peu de changement en revanche au sein des équipes pédagogiques et une stabilité au sein de l'équipe de la ferme et du CFPPA.

Dès le jour de la rentrée, les lignes directrices étaient tracées : relance des mini-stages à la ferme et au centre équestre, relance des clubs Ferme et Cheval, une communication précise des activités prévues à la ferme aux équipes enseignantes pour faciliter l'organisation de travaux pratiques et autres séances pédagogiques, afin de redonner toute sa place à l'exploitation comme support pédagogique ! Autre signe fort, le réengagement de l'établissement dans le Trophée International de l'Enseignement Agricole (ex TNLA). Un concours comportant 4 épreuves se déroulera pendant le Salon International de l'Agriculture de Paris et pour lequel 8 élèves et étudiants vont se préparer en se retrouvant tous les soirs et le mercredi après-midi à la ferme, encadrés par 3 enseignants et accompagnés par le personnel de la ferme. Autre caractéristique emblématique de l'établissement : la réalisation de stages individuels à l'étranger par les terminales de bac pro et des élèves de CAP dans le cadre d'Erasmus+. En octobre, ce sont les élèves de terminale CGEA et CGEH qui sont allés 2 semaines en Belgique ou en Espagne. En février, ce sera alors le tour des élèves de la filière « Service aux Personnes » d'aller en Belgique ou au Portugal. Une expérience très riche en découvertes et souvent unique pour ces élèves ! Et bien sûr, au cours de l'année, les élèves organiseront plusieurs événements qui participent à l'animation de la vie locale : loto, foire bio, ... autant d'occasions pour vous de les croiser, d'échanger et de les encourager dans leurs projets !

Félicitations à un jeune agriculteur : un palmarès impressionnant

Pendant 40 ans, le lycée agricole Edgard Pisani hissait les couleurs de Naves dans les différents concours de bovins limousins. Aujourd'hui, c'est un jeune agriculteur, Emmanuel Guy, ancien élève du lycée qui honore notre commune sur les différents concours : un premier prix au comice cantonal de Tulle Nord, 3 premiers prix au concours d'arrondissement de Tulle, 3 plaques au festival de l'élevage à Brive, 4ème prix au national limousin, lors du sommet de l'élevage.

Les maisons partagées avancent !

Le 8 Septembre l'équipe municipale a reçu les responsables de Corrèze Habitat pour la création de 8 maisons 4 T2 / 4 T3. Corrèze habitat a eu l'agrément de l'état pour cette réalisation : les maisons vont être construites sur la parcelle entre Carrefour Contact et la maison de retraite. Pour le planning, il faut habituellement tabler sur deux ans : 12 mois d'étude et 12 mois de travaux. Espérons que fin 2025, ces maisons verront le jour.



Ouverture en 2024 pour la MAM

Le logement qui accueillera la nouvelle Maison d'Assistantes Maternelles sur Naves est en cours de rénovation.
Ce projet représente une étape importante pour répondre aux besoins de garde d'enfants sur notre commune.
La future MAM «Les 100 ciels» pourra accueillir jusqu' à 8 enfants. Ce sera un espace chaleureux et approprié où les enfants pourront s'épanouir et grandir en toute sécurité grâce à du matériel adapté.
Toutes les démarches administratives sont en cours pour permettre une ouverture en début d'année 2024.
Les assistantes maternelles, Me Laetitia Pouget et Me Émeline Josse, ont déjà reçu plusieurs demandes d'accueil.
Vous pouvez les contacter sur leur adresse mail : mamles100ciels@gmail.com



Le Petit Cabaret fait son show



Le monde dans lequel nous vivons n'est pas toujours très drôle, ni très rassurant. Il nous ballotte sans cesse d'une crise à une autre, d'une épidémie à une guerre, ou de problèmes écologiques à des débats géo-politico-économiques qui nous dépassent complètement. Il faut bien admettre que dans ces conditions, il n'est pas toujours facile de garder son optimisme et sa joie de vivre au quotidien... Heureusement, l'homme est un peu philosophe : pour vaincre la morosité ambiante, il a inventé des remèdes simples et efficaces, qui permettent à la fois d'oublier pendant un temps les soucis du quotidien, de se détendre, et de passer de bons moments seul, en famille ou avec des amis : le spectacle vivant, l'humour et la musique... Ce sont justement ces trois ingrédients que vous propose la troupe du Petit Cabaret de Naves dans son tout nouveau spectacle : « Un Cabaret en Or ! ».

Celui-ci sera présenté au public à la salle polyvalente de Naves :
- Les vendredi et samedi 24 et 25 Novembre à 20h30
- Les vendredi et samedi 01 et 02 Décembre à 20h30
- Le dimanche 03 Décembre à 15h00

Alors, si vous voulez profiter avec nous d'un peu plus de trois heures de rire et de détente, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Petit Cabaret pour acheter vos billets d'entrée au prix de 16 euros la place.

Adresse du site : https://www.le-petit-cabaret-de-naves.net
Ouverture des réservations : mercredi 25 octobre.

Nav'y Danse

Programme 2023/2024 : Le groupe a fait le choix d'apprendre 2 danses sur la saison 2023/2024 : Rock et Bachata.

- Stage de Rock le samedi 9 septembre 2023

- Reprise des cours de Rock le vendredi 15 septembre 2023 de 19h15 à 20h15 jusqu'au vendredi 26 janvier 2024

- Stage de Bachata le samedi 3 février 2024 de 17h à 18h = Débutant et de 19h à 20h = Intermédiaire

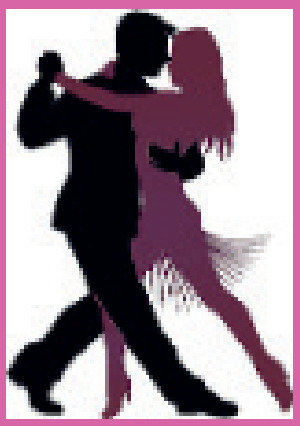
- Reprise des cours de Bachata le vendredi 9 février 2024 de 19h15 à 20h15 jusqu'au 28 juin 2024

- Stage de Salsa le samedi 6 avril 2024 de 17h à 18h = Débutant et de 19h à 20h = Intermédiaire

Lieu : salle polyvalente Naves - Durée du cours de danse = 1h de 19h15 à 20h15 - Montant de la cotisation d'adhésion à l'association = 15€/an - Prix au cours : 6€ / personne

Vous êtes Toutes et Tous les Bienvenus.....







Atelier de gym douce et d'équilibre

L'association Siel Bleu propose un atelier de gym douce et d'équilibre à destination des retraités.
Les séances ont repris mi-septembre 2023 à raison d'une heure par semaine, le jeudi de 11h à 12h, dans la salle des Saint-Martial.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en s'adressant à la mairie (05 55 26 60 16) ou en venant directement à la rencontre de l'éducatrice, Bettina Carias, un jeudi matin durant une séance de gym. Il y a encore de la place et on peut se joindre au groupe en cours de route. Le CCAS prend en charge 50% du coût de l'activité pour les habitants de la commune.
Rens : 06 25 83 20 13/ Bettina Carias, Responsable du département Siel Bleu 19.



Retour sur le succès de la Navaroise !



La 10ème édition de La Navaroise s'est déroulée le 03 septembre dernier et a connu comme chaque année un franc succès. Cette randonnée moto verte organisée par l'équipe de l'AMCV 19 a accueilli 250 motards, pour découvrir les paysages du pays de Naves et ses environs.

« La Navaroise, c'est trois mois de travail en amont, dont 90km de chemins nettoyés, mais également plus de 300 repas servis par le restaurateur local L'Oustal », précise le Président Julien Vernéjoux.

Les participants ont dû parcourir trois boucles distinctes d'environ 40km chacune, permettant ainsi de varier les paysages et les difficultés. Pour les plus téméraires, les organisateurs avaient concocté de belles surprises avec des secteurs de franchissements ou banderolée sur des terrains privés. Le beau temps est venu embellir la randonnée et les paysages visibles le long du parcours.

Les motards ont énormément apprécié cette édition, elle est accessible à tous et certains font jusqu'à 400 km pour venir découvrir le paysage corrézien. Le président, Julien Vernéjoux, est très fier de son équipe de l'AMCV 19 et remercie tous les bénévoles ainsi que les communes pour leur autorisation de passage, sans oublier les propriétaires des parcelles traversées. Tous espèrent pouvoir organiser une nouvelle édition de 'La Navaroise'.

Une belle réussite pour le repas des chasseurs

Le 22 juillet 2023, le traditionnel repas organisé en plein air sur l'esplanade Joséphine Baker a rencontré encore une fois un vif succès. Près de 140 participants se sont retrouvés, devant un menu des plus alléchants avec à la carte, bien entendu du gibier.
Le président, Daniel CARRIAS, a fait état de sa satisfaction de ce partage de nombreuses personnes et de la cohésion de son groupe pour assurer l'organisation de cette manifestation réussie.



01 Lundi

14h30 - 15h30
Aéro Gym Gymnastique d'entretien Salle du Pré Bourru

20h30-22h
Petit Cabaret Répétition théâtre Salle du Pré Bourru

02 Mardi

13h - 17h
Association nationale de retraités (ANR 19) **Atelier de mosaïque** / La Croix Blanche
14h - 17h
Nav'Art vitrail
La Croix blanche
14h - 17h
Atelier du Chas doré **Tableau de sable** / La Croix Blanche (sauf vacances)
14h - 17h30
Les Chandarers **Nettoyage des chemins** rdv au local Croix Blanche
18h - 19h
Association Cali Loisirs pour les enfants
19h - 20h
Aéro Gym / Zumba Salle du Pré Bourru - sous réserve
20h - 23h
Entente des Basses Monédières (EBM)
Tennis de table adultes
Ateliers municipaux de Naves
20h30 - 22h
Aéro Gym
Strong Nation

03 Mercredi

14h - 16h
Les Chandarers
Marche / Rdv Place du bourg
ou
autre lieu indiqué par mail
14h - 17h
GAGN
Réunion CA (ouverte)
Espace Puyaubert
2ème mercredi du mois
14h - 17h
Amis de la Vignotte
Salle St-Martial
19h - 20h
Aéro Gym d'entretien
Salle du Pré Bourru
19h - 21h
NSL Rugby
Entraînement séniors
Stade de Naves ou Lagraulière
19h - 22h30
Entente des Basses Monédières
Tennis de table
Salle polyvalente Chamboulive

04 Jeudi

14h - 16h30
Atelier du Chas doré
Patchwork / La Croix Blanche (sauf vacances)
11h - 12h
Siel Bleu
Ateliers gym douce et équilibre retraités salle St- Martial
18h - 19h
Association Cali Loisirs pour les enfants
19h - 20h
Aéro Gym / Zumba Salle du Pré Bourru - sous réserve
20h - 22h
Cali Loisirs Ateliers adultes
20h30 - 22h
Petit Cabaret
Répétition théâtre - Salle du Pré Bourru

05 Vendredi

17h - 20h
Nav'Art vitrail
La Croix blanche
18h30 - 20h
Entente des Basses Monédières Tennis de table jeunes
Ateliers municipaux Naves
19h - 21h
NSL Rugby Entraînement séniors - Stade de Naves ou Lagraulière
19h15 - 20h15
Nav'y Danse salle du Pré Bourru
20h30 -22h
EBM Matchs en départemental ping pong Ateliers municipaux Naves ou salle polyvalente à Chamboulive

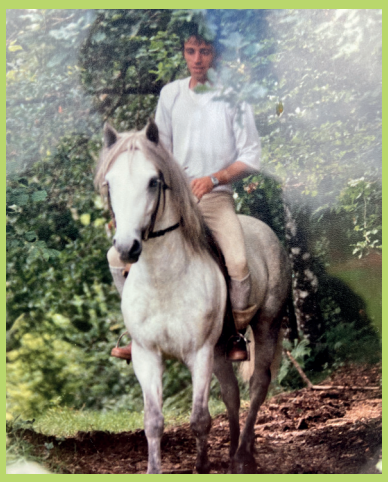
06 Samedi

9h30 - 11h
Chandarers - Ecole VTT
10h - 12h
NSL Ecole de rugby
Entraînement stade de Naves, Lagraulière ou Seilhac Enfants catégories de -6 ans à -14ans
14h - 17h
GAGN
Espace Puyaubert
un atelier un samedi par mois
voir calendrier https://gagn.fr/
16h
EBM Matchs en régionale
20h - 23h
Entente des Basses Monédières (EBM)
Tennis de table adultes Ateliers municipaux de Naves

07 Dimanche

8h30 - 12h
Les Chandarers
VTT / rdv local des associations
La Croix Blanche
10h - 13h
Entente des Basses Monédières
Tennis de table enfants et adultes - Gymnase de Seilhac

Planning hebdomadaire des activités



Philippe Soleilhet, Des chevaux d'exception

Philippe Soleilhet, 67 ans, est passionné d'équitation et d'élevage de chevaux Connemara et pur-sang Anglais.
Après une carrière de technicien à la Chambre d'Agriculture puis en maison de retraite à Cornil, il crée en parallèle la Ferme du Poney en 1985. Mais un grave accident l'oblige à mettre fin à cette aventure. Pas question cependant pour lui de renoncer : il décide de se lancer dans l'élevage de chevaux, une passion qu'il a transmise à son fils et ses petits-enfants qui l'aident dans les différentes tâches au quotidien.

Chaque année, Philippe vend trois poulains ou pouliches. L'an passé ce sont deux pouliches Connemara et deux pouliches pur-sang anglais qui sont ainsi parties vers une nouvelle vie aux quatre coins de France. « Les pur-sang anglais partent souvent pour l'entraînement des courses d'obstacles à Paris et les autres chez des particuliers pour des concours hippiques. »

Chaque année, Philippe participe avec son fils au concours national à Pompadour avec les meilleurs Connemara de France et de Belgique où parfois il rencontre des acquéreurs. Et le palmarès est impressionnant puisque l'élevage compte deux championnes suprêmes, et deux vice-championnes l'année dernière. « Cette année, nous avons obtenu un prix sur Pompadour et nous avons même eu des champions de France. Car quand on élève, il faut être exigeant en termes de qualité ».

Une seconde vie pour vos meubles

Angélique Brisson est navaroise d'adoption. Elle a 34 ans et vit ici depuis l'âge de 4 ans. Elle fait des études de commerce, puis travaille dans les secteurs de l'immobilier, en magasin et à la Poste. Pourquoi s'être lancée dans la restauration de meubles ? « Parce que mon père était passionné. Grand chineur, il restaure ce qu'il trouve. Il dispose de toutes les compétences d'un menuisier ! ». Sur ses pas, Angélique déniche des meubles, les restaure et les revend. « Aujourd'hui les meubles anciens ne correspondent plus aux attentes des gens. Trop massifs, ils doivent être redécorés, customisés pour ainsi trouver leur place dans nos maisons. Et puis, je peux aussi chiner pour vous ou restaurer des meubles qui ont une histoire de famille, dont on ne sait pas quoi faire mais que l'on veut conserver ».
Angélique finalise un partenariat avec la ressourcerie où elle disposera d'un espace pour exposer ses meubles relookés. « C'est un super partenariat, confie-t-elle. Et cela donnera à certains des idées de cadeaux de Noël à la fois éthiques, esthétiques et pratiques ! » Et de conclure, c'est



important pour moi de redonner vie à des vieux meubles, nous vivons de plus en plus dans un monde ou la seconde vie le recyclage est important pour la planète.»

Contact : 06 68 62 04 75
Mail : meublesetcompagnie19@gmail.com
On peut également la suivre sur les réseaux sociaux meubles et compagnie

Avis de recherche

Les Récoltes Locales, boutique de produits alimentaires locaux, fermiers et de saison ouverte en 2014 à Soleilhavoup, cherche un ou une nouvelle gérante.
La gérante actuelle souhaitant se reconvertir professionnellement, le fonds de commerce est donc à vendre. L'objectif est de faire perdurer ce beau projet qui, au fil des ans, a su trouver sa clientèle. Si vous souhaitez avoir plus de renseignements : 09 54 82 86 46



Des vitraux sur dessins des élèves de CE1

Pour la première fois, des bénévoles de l'association Nav'Art Vitrail sont intervenus en classe de CE1. Les élèves ont écouté avec attention les explications et les recommandations pour la création d'un dessin avant reproduction en vitrail. L'enseignante et directrice, Isabelle Rosa, a proposé un travail en groupes. C'est ainsi que quatre croquis de la classe de CE1 ont été réalisés en vitrail par l'association : un oiseau en plein vol, un oiseau dans son nid, un bouquet de fleurs dans son vase et un château fort.
Après présentation lors du forum des associations, les bénévoles ont eu plaisir à afficher ces productions dans la classe des CE1.
Saluons une belle initiative de l'association et ce beau travail d'équipe des élèves.



Danse folklorique

L'intergénérationnel à Naves

Les élèves de CM1 avaient travaillé sur la danse folklorique au cours de l'année scolaire 2022-2023. Après une présentation d'une partie de leur projet lors de la fête de l'école, les voici devant les Amis de la Vignotte, ce jeudi 6 juillet. Plusieurs danses et une chanson finale ont enchanté les spectateurs, leur rappelant quelques anciennes fêtes locales. Un goûter proposé par le club attendait ces jeunes. Sarah Sousa Domingos, l'enseignante, croit en ce partage et cet échange. Elle compte bien renouveler ce type d'initiative lors de la prochaine année scolaire.



Une rentrée scolaire sur les chapeaux de roues



Les huit classes ont fait leur rentrée. Les élèves du groupe scolaire Marcel Estrade ont fait leur rentrée scolaire le lundi 4 septembre, accueillis par la directrice, Isabelle Rosa, les enseignantes et le personnel municipal.
Bienvenue aux deux nouvelles enseignantes, Olivia Coste, pour la classe des CE2 et Marie Ripoll sur la décharge de la directrice. Les élèves de CM2 ont investi une salle de classe plus agréable avec du mobilier neuf. Le réfectoire étant en travaux pendant ce 1er trimestre, la garderie a été déplacée dans la salle des St-Martial. Les enfants déjeunent toujours en deux services et le réfectoire a été déplacé dans la garderie. Nous tenons à remercier, à cette occasion, l'ensemble des agents qui se sont adaptés, dans des conditions pas toujours faciles, à ce déménagement temporaire. La rénovation terminée après les vacances de Toussaint, les élèves vont pouvoir tester l'isolation phonique et le personnel bénéficiera, sans aucun doute, de meilleures conditions de travail ! Le groupe scolaire compte 166 élèves incluant les quatre élèves qui arriveront en janvier 2024. Les effectifs sont à la baisse et bien en dessous de la précédente rentrée scolaire.
Il faudra un effort de tous, pendant cette année, pour garder nos huit classes à la rentrée 2024. Le non dépassement de 24 élèves par classe pour les GS, CP et CE1 a été respecté cette année, sans avoir d'obligation à dédoubler une classe.
Cinq bénévoles et ainsi que Léa assureront l'aide aux devoirs qui a repris le lundi 11 septembre en deux groupes : les CP et CE1 les lundis, mardis et jeudis pour le 1er groupe et les CE2, CM1 et CM2 les lundis, mardis, jeudis et vendredis pour le 2ème groupe. Pensez à inscrire vos enfants.
Nous souhaitons une bonne année scolaire à l'ensemble du personnel éducatif et municipal ainsi qu'aux élèves et à leurs familles.

Le premier conseil municipal des jeunes de Naves est élu !



Composé de 3 élèves de CM1 et de 3 élèves de CM2, avec respect de la parité, les trois listes en compétition avaient proposé une profession de foi et avaient présenté leurs projets lors d'un rassemblement public dans la cour de l'école devant l'ensemble des élèves, une semaine auparavant. Les élèves du CP au CM2 ont voté le jeudi 5 octobre pour une des trois listes. Bulletin de vote, isoloir, carte d'électeur, feuilles d'émargement, urne, tout était prêt pour accueillir ces jeunes citoyen.nes. Les trois listes en lice, « les petits ingénieurs », « les enfants écolos » et « les écolos » ont proposé de nombreux projets avec quelques thèmes récurrents, l'environnement et leur environnement à l'école ou dans la commune ainsi que le lien avec d'autres personnes, jeunes enfants ou aînés.

Les résultats sont serrés puisque seulement deux voix séparaient les listes entre elles. « Les enfants écolos » sont élus avec 41 voix, puis « les écolos » ont obtenu 39 voix et « les petits ingénieurs », 37 voix.

Les six élèves élus sont Hugo MENDES, Ethan DERUELLE, Christina CHOMIENNE (élèves de CM1), Axel NADAL, Enora MOULY, Inès BOISSINOT (élèves de CM2).

Le maire, Hervé Longy, ainsi que l'équipe municipale tiennent à féliciter tous les candidats et nouveaux élus ainsi que les électeurs qui se sont intéressés à cette élection, témoin de leur futur engagement de citoyen. « Ce conseil municipal des jeunes permet à tous nos élèves de devenir de jeunes citoyens aguerris où les valeurs républicaines s'enracinent dès le plus jeune âge. »

C'est dans cet esprit qu'Hervé Longy a accueilli ces nouveaux élus lors de la première réunion du conseil municipal des jeunes, le jeudi 19 octobre, au cours duquel les jeunes comme les adultes élus se sont présentés. Les jeunes ont évoqué leurs projets qui ont donné lieu à un premier échange et à un classement de leurs priorités, des actions intergénérationnelles, d'éventuelles classes de mer ou de neige, des tournois de sport dans le city stade, des clubs de lecture.

Environ tous les deux mois, une réunion sera gérée par des élus adultes, à la pause méridienne, avec prise du repas en plateau, ensemble, dans la salle du conseil municipal.

ELAN : Un été riche en couleurs



C'est avec une moyenne de 45 enfants par jour et plus de 170 enfants sur tout l'été, que le centre de loisirs de Naves a enchanté les enfants durant les vacances estivales.

Plus de 19 professionnels dynamiques se sont démenés pour guider et accompagner avec respect et bienveillance ce jeune public. Au programme des journées, de nombreuses activités et d'innovants projets ont animé l'été riche en découvertes. Partage et plaisir : randonnée, plantations, yoga, kamishibai, volley ball, tir à l'arc, pétanque, cirque et bien d'autres. Les jeunes vacanciers ont également pu découvrir la ferme du lycée agricole, la maison du patrimoine et la ressourcerie du Carnyx. Un mini camp a été organisé avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement au Château de Varaignes avec plusieurs objectifs : encourager les enfants aux gestes écocitoyens, comprendre l'intérêt de l'écosystème et de la biodiversité et étudier l'eau et ses enjeux. Tous ces ateliers liés bien sûr à l'apprentissage du respect, de l'entraide et de la solidarité sur tous les moments de la vie en groupe. Les goûters bio et locaux sont bien sûr toujours à l'honneur ... C'est avec grand plaisir que l'équipe vous accueille pour les prochaines vacances...

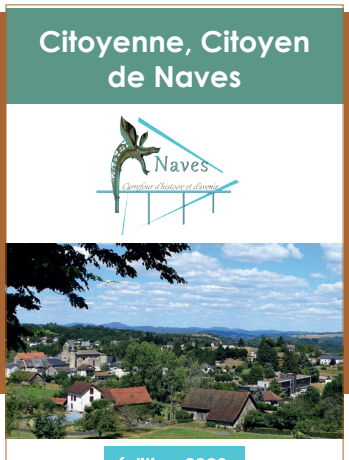


https://www.elan-naves-19.com/

Livret du civisme : « Citoyenne, citoyen de Naves »

L'édition 2023 du livret du civisme a été distribuée par les ambassadeurs aux élèves de CE2 et aux nouveaux élèves des classes de CM.

Pendant 3 ans, les élèves vont pouvoir découvrir la commune de Naves à travers des thèmes et des défis individuels et collectifs. En se présentant aux élections du conseil municipal des jeunes, les élèves ont validé un défi du civisme, « Citoyenne, citoyen de Naves».



Tribune de la majorité

C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons la concrétisation d'un projet qui nous tenait à cœur : l'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles au sein de notre commune. Il reflète notre engagement à soutenir les familles du territoire.
En effet, la pénurie en place d'accueil pour les jeunes enfants est une réalité. Ces dernières années plusieurs assistantes maternelles sont parties en retraite ou ont changé d'activité. Ce déficit a été un sujet de préoccupation pour de nombreuses familles et nous nous devions d'y apporter une réponse.
Nous avons accompagné deux professionnelles investies dans leur projet en leur offrant un soutien administratif et logistique. La M.A.M. s'installe dans des locaux adaptés à l'accueil d'enfants : une salle de vie, une salle de repas, un dortoir, une cour, tout y est conçu pour que les enfants puissent s'épanouir en sécurité. Située à Cézarin, elle est facile d'accès.
Nous sommes déterminés à faire de notre commune un endroit où chaque enfant puisse grandir et s'éveiller, tout en offrant aux parents la tranquillité d'esprit nécessaire pour concilier vie professionnelle et vie familiale. C'est dans cette logique que nous envisageons également l'implantation d'une micro-crèche, initiative portée par Tulle Agglo qui soutient notre vision d'amélioration de l'accès aux services d'accueil pour les familles du territoire.
En investissant dans ces équipements, nous renforçons notre engagement à offrir une vie de qualité pour nos habitants. S'impliquer auprès des jeunes est essentiel pour un avenir prospère et dynamique. La commune s'y attache avec la création du conseil municipal des jeunes, la rénovation de l'école, les travaux du réfectoire pour une meilleure isolation phonique et thermique, la végétalisation de la cour..., mais aussi avec la nouvelle salle des fêtes, les aires de jeux, les sentiers pour la balade... Autant d'indicateurs dévoilant une commune dynamique qui continue de prospérer en tant que lieu où il fait bon vivre.

Christiane Arnoult

Tribune de l'opposition

A boire et à manger

Lors des marchés de pays de notre commune, les festivaliers ont profité en nombre de la fête et de la vitalité de nos associations. Mais victime de leurs succès, les verres furent bien remplis et des débordements furent à déplorer : le lendemain, c'est la gueule de bois pour les riverains et le service technique. Des mesures nécessaires et adaptées devront être prises face à quelques jeunes sauvageons alcoolisés et devant une manifestation qui prend de plus en plus d'ampleur.
Des réponses rapides sont aussi attendues à la cantine pour nos jeunes écoliers eux aussi en pleine croissance. La qualité des menus proposant des produits locaux ne doit pas se faire au détriment de la quantité. Certains enfants et adultes se plaignent : des solutions rapides sont attendues.
Les amoureux de Tintignac et les toujours nombreux visiteurs du site restent aussi sur leur faim : quand récupérera-t-on le mobilier découvert lors des différentes campagnes de fouilles ? Quand seront publiées les interprétations et les conclusions des archéologues sur leurs découvertes ? Il est temps de récolter les fruits de nos différents efforts financiers et de nos bénévoles. Relançons une association pour semer, entretenir et produire notre culture !

L'État Civil

Naissances
• Camille MERCKX née le 12 juin 2023
• Amalia HERY DA COSTA née le 19 juin 2023
• Lou PASSERIEUX VROMANT, née le 26 juin 2023
• Eva, Lila MANTE, née le 26 juin 2023
• Valentina, Uhaina HABASQUE BOUTTEMY, le 12 août 2023
• Logan, Guy, Jean-Philippe RENARD JOLY, le 4 septembre 2023
• Joy, Marie-France, Danielle DAYDE, le 13 septembre 2023
• Maël, Louis SOLEILHAVOUP, le 5 octobre 2023
• Marceau FAYAT, le 13 octobre 2023

Félicitations !

Mariages
• Thomas, Rémi GADAUD et Sara VIGNON- CHABRERIE, le 17 juin 2023
• Pascal, Thierry LAMICHE et Noémie, Marjolaine, Camille, Pascale OUVRARD, le 15 juillet 2023
• Stéphane, Mikael LEYMONERIE et Florence, Marie, Agnès VIREVIALLE, le 10 août 2023

Tous nos voeux de bonheur !

Décès
• Andrée, Adrienne SANCHE épouse LECLERCQ, le 31 mai 2023
• Marcel, Joseph MIGNON, le 7 juin 2023
• Annie, Michelle ANGLARD épouse PEYROT, le 12 juin 2023
• Claude DIEF, le 16 juin 2023
• Françoise, Marguerite, Henriette CAMMAT, épouse RAEDECKER, le 18 juin 2023
• Janine, Paulette GOUTTE épouse DESVALOIS, le18 juin 2023
• Marie, Pérette VARIOL veuve FRAYSSE, le 29 juin 2023
• Françoise, Marguerite MANSANE épouse VAURES, le 6 juillet 2023
• Marie, Antoinette, Julie SOULARUE veuve SOUBRANE, le 11 juillet 2023
• Berthe LEYRAT veuve CHABANIER, le 31 juillet 2023
• Georgette, Estelle, Marie PLUMARD veuve BENOIST, le 8 août 2023
• Ginette, Andrée, Marie, Pierrette THENEZE veuve NEUVILLE, le 10 août 2023
• Jean, Yves COURTET, le 24 août 2023
• René, Jean BARDET, le 31 août 2023
• Roger, Julien BORDAS, le 11 septembre 2023
• Marcelle, Pierrette LEGROS veuve CHARBONNEL, le 16 septembre 2023
• Yolande PICARDE veuve LECLERCQ, le 16 septembre 2023
• Thomas BENONI, le 20 septembre 2023
• Claude, André ROUSSEL, le 21 septembre 2023
• Marie, Paulette LACROIX veuve LEULIER, le 14 octobre 2023
• Patrick ROUSSELIE, le 24 octobre 2023
• Jeanne, Marie, Anna FAUGERON, le 28 octobre 2023

Toutes nos condoléances et notre soutien en ces moments difficiles

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 18 janvier.
Vous serez prévenu par votre mairie.

n° imprimé : 195 PARTIES PRENANTES

Du 18 janvier au 17 février 2024, nos 6 agents recenseurs arpenteront la commune afin d'effectuer le recensement de la population, merci par avance de leur réserver votre meilleur accueil.



Gilles Arnoult



Bernard Bassaler



Brigitte Coquillaud



Jocelyne Pebre



Richard Vialle



Guy Rhodes